

CIBLE VISEE POUR LA FORMATION

Ce cycle de formation est destiné à l'ensemble des Personnels administratifs et financiers amenés à intervenir dans la gestion des procédures de traitement de l'information concernées : Direction Budgétaire&Financière-Contrôle de Gestion-Directions des Services Opérationnels-Direction des Ressources Humaines-Direction Informatique)

Le Cabinet JIC, fort d'une expérience inédite acquise depuis plus de **25 années** dans l'audit, l'évaluation des Collectivités Locales et de leurs Etablissements liés et dans la conception des outils de gestion associés, a formé **DEPUIS 1993 PLUS DE 2 929 PARTICIPANTS REPRESENTANT 1 271 ETABLISSEMENTS**.

PROFIL DES ANIMATEURS

Joseph Ifergan est Polytechnicien, (X71) Ingénieur des Ponts et Chaussées (IPC76) et expert comptable diplômé. Il est également expert en diagnostic d'entreprise inscrit auprès de la cour d'appel de Paris.

Il a successivement exercé des responsabilités au sein de différentes Directions Départementales de l'Equipement, puis a été rapporteur à la Cour des Comptes, rapporteur au CIRI, Direction du Trésor. Après un passage comme auditeur Manager au sein d'Arthur Young International, il a été Conseiller Technique auprès du Ministre de l'Industrie, des PTT et du Tourisme. Depuis 1987, il dirige le Groupe JIC-DRG FINANCE, spécialisé dans l'audit financier, l'organisation, la conception de Systèmes d'Information Financière et de progiciels financiers auprès d'établissements bancaires, de groupes industriels et d'organismes soumis aux règles de la comptabilité publique, notamment auprès des Collectivités Locales et des Etablissements de Santé Publics.

Joseph Ifergan est l'auteur de nombreux articles parus dans des revues professionnelles (La Gazette des Communes-Informatique et Collectivités Locales-Horizon Clinique- Gestion Hospitalière-Revue de la FHF- Agir Actualités-PCM-ABI-MTF) ainsi que d'un ouvrage intitulé "LES DIFFICULTES DES ENTREPRISES -DIAGNOSTIC ET PLAN DE REDRESSEMENT", pour lequel il a reçu en Novembre 1986 le Trophée Européen du Livre du Management de l'IEA

Anastasia Ifergan est Ingénieur de l'ENSAE (2004). Elle a rejoint le Groupe JIC-DRG FINANCE en Décembre 2008. Elle y dirige depuis lors le Département « Project Financing & Risk Management » dédié au financement de projets menés par les entités publiques et privées et à l'audit des risques attachés à leur gestion patrimoniale (actifs&passifs).

Auparavant, elle a exercé des responsabilités importantes au sein des départements « activités de marché et de trésorerie d'établissements bancaires prestigieux : Nomura, Londres-Marché Obligations/ Lehman Brothers, Londres-Marché Obligations/ Lehman Brothers, Londres-Marché Actions/ Goldman Sachs, New York-Stratégies quantitatives/ Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris-Laboratoire Cermics

APPORTS DU GROUPE JIC-DRG FINANCE DANS LA GESTION FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES

Le Groupe JIC-DRG FINANCE réalise pour le compte des Collectivités Locales et de leurs établissements liés de nombreuses missions portant sur la mise en place de Systèmes d'Information Financière notamment en matière de comptabilité des Engagements, des Autorisations de Programme&Engagement, des Crédits de Paiement et de Gestion des Opérations.

Il a apporté depuis plus de 20 ans une série d'innovations majeures qui ont été intégrées dans la conception d'une nouvelle génération d'applicatifs comptables et financiers apparus depuis lors sur le marché (ANDROMEDE-VEGA-ESOPE -COMETE-PREVISTA-RCT2000), parmi lesquelles les principales suivantes :

- intégration au coeur de ces Systèmes du concept d'Evénement de Gestion, à caractère physique, couvrant de manière exhaustive l'ensemble des activités de la collectivité locale, et avec cette intégration les innovations suivantes:
- création de nouveaux Soldes Intermédiaires de Gestion pouvant fonder désormais le contrôle de gestion pratiqué par les collectivités locales, à l'instar des pratiques en vigueur au sein du secteur privé,
- génération des prévisions budgétaires, financières et de trésorerie à partir des processus de traitement de l'information,
- introduction du concept d'Exigibilité au sein des Systèmes d'Information Financière,
- articulation des Systèmes d'Information Financière autour du concept d'opération, à caractère physique, couvrant là aussi de manière exhaustive l'ensemble des activités de la collectivité locale, et avec cette intégration les innovations suivantes :
- nouvelles possibilités d'interpréter les soldes financiers tant en prévision qu'en exécution budgétaire,
- nouvelles possibilités d'analyser les flux financiers tant en prévision qu'en exécution budgétaire,
- nouvelles possibilités de consolider les flux financiers tant en prévision qu'en exécution budgétaire,
- nouvelles possibilités de formaliser les Procédures d'Inscription des opérations au Budget de la collectivité locale,
- nouvelles possibilités d'intégrer l'ensemble des applications satellites au Système d'Information Financière
- formalisation des Règles de gestion des nouveaux concepts posés au sein d'un Lexique des Concepts
- formalisation des tableaux de bord et de pilotage financier et budgétaire,
- formulation des principes d'intégration des données et des traitements relatifs au nouveau SIF

POUR VOUS INSCRIRE A CE SEMINAIRE, ADRESSEZ-NOUS LA CONVENTION DE FORMATION JOINTE A L'ADRESSE SUIVANTE

Cabinet JIC - 45, rue Decamps – 75116 – Paris

Tél. : 09 53 77 85 22 – Télécopie : 01 45 04 02 27

www.region-departement-commune.com



JIC DRG-FINANCE

CYCLE DE FORMATION

Maitriser la gestion financière en AP-AE-CP-Engagement

Séminaire n°2

Comment élaborer un règlement financier support des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?

DUREE : 2 JOURS

www.region-departement-commune.com

Mesdames, Messieurs,

La mise en place et la maîtrise des Comptabilités des AP-AE-CP-Engagement constitue un enjeu stratégique conditionnant la maîtrise même des finances de la Collectivité Locale.

Les principes et règles de gestion fondant ces mêmes Comptabilités doivent s'insérer dans le cadre d'un Règlement Financier définissant de la manière la plus précise les différentes notions abordées pour l'ensemble des activités comme, si nécessaire, pour chacune des activités de la Collectivité Locale.

La rédaction du REGLEMENT FINANCIER doit permettre d'apporter des éléments de réponse précis et non ambigus en particulier aux questions suivantes :

Questions préalables à la rédaction du REGLEMENT FINANCIER

- Quelles sont les dispositions réglementaires à respecter dans la mise en place des Comptabilités des AP-AE-CP-Engagement ?
- Quels intérêts offre une identification des flux comptables et budgétaires par Nomenclature Fonctionnelle ?
- Quels sont les apports des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement dans la satisfaction des besoins de gestion des collectivités locales ?
- Quelles sont les difficultés majeures rencontrées dans la mise en oeuvre des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?
- Quels sont les impératifs à respecter dans la mise en oeuvre des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?
- Quelles sont les Conditions à réunir pour une mise en oeuvre performante des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?
- En quoi l'anticipation des flux financiers constitue le véritable enjeu de ces mêmes Comptabilités ?
- Comment s'articulent les équilibres financiers des différentes Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?
- Quels liens établir entre ces différentes Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement ?
- Comment interpréter et analyser les soldes présentés par de ces mêmes Comptabilités ?

Questions propres à la rédaction du REGLEMENT FINANCIER

- Quelles définitions concrètes donner aux concepts de fonction, politique, action pour chacune des activités ?
- Pourquoi et comment fonder les Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement sur le concept d'opération ?
- Quelle étendue doit-on donner à la notion d'opération en section d'investissement comme de fonctionnement ?
- Quelles définitions concrètes donner aux concepts d'opération pour chacune des activités de la Collectivité Locale ?
- Quelles définitions concrètes donner aux concepts d'AP-AE pour chacune des activités de la Collectivité Locale ?
- Quelles sont les incidences financières de la définition retenue à l'égard des concepts d'AP-AE sur le budget de la collectivité locale ?
- Quelles sont les incidences financières d'un fondement de la notion d'AP-AE sur telle ou telle notion d'engagement ?
- Pourquoi et comment fonder les Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement sur le concept d'événement de gestion ?
- Quelles définitions concrètes donner aux concepts d'engagement pour chacune des activités de la Collectivité Locale ?
- Quelle étendue doit-on donner à la notion d'engagement en section d'investissement comme de fonctionnement ?
- Quelles définitions concrètes donner aux concepts d'engagement pour chacune des activités de la Collectivité Locale ?
- Comment et où interviennent dans les Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement les notions d'engagement comptable, d'engagement juridique, d'engagement provisionnel, d'engagement réel, d'engagement prévisionnel, d'ouverture de crédit, de réservation de crédit ?

Si vous souhaitez OBTENIR DES REPONSES CLAIRES A CES QUESTIONS IMPORTANTES POUR LA MAITRISE DES DIFFERENTES COMPTABILITES DES AP-AE-CP-ENGAGEMENT RETOURNEZ NOUS SANS TARDER LA CONVENTION DE FORMATION JOINTE DUMENT COMPLETEE pour l'ORGANISATION AU SEIN DE VOTRE ETABLISSEMENT du CYCLE DE FORMATION concerné.

Joseph Ifergan

Président

**CHAPITRE 1****RAPPELS THEORIQUES****11-Formalisation des Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement et des Règles de Production des Bilans**

- 111-Formalisation des Règles de gestion fondant la Comptabilité des AP-AE
- 112-Formalisation des Règles de gestion fondant la Comptabilité des Engagements
- 113-Formalisation des règles de gestion fondant la Comptabilité des Exigibilités
- 114-Formalisation des règles de passage des différentes Comptabilités

12-Formalisation du concept d'opération

- 121-Caractère exhaustif de la couverture par le concept d'Opération
- 122-Attributs du concept d'Opération
- 123-Etendue du concept d'Opération à la prévision comme à l'exécution budgétaires
- 124-Croisement du concept d'Opération avec les autres concepts
- 125-Formalisation des Procédures d'Inscription des opérations au Budget

CHAPITRE 2**CONTENU DU REGLEMENT FINANCIER****21-Architecture globale des concepts**

- 211-Fonction
- 212-Opération
- 213-Concepts connexes
- 214-Illustration des concepts

22-Evénements de Gestion à appréhender dans le Système d'Information Financière

- 221-Décision de principe
- 222-Réservation de crédit
- 223-Affectation de crédit
- 224-Lancement de l'opération
- 225-Engagement juridique
- 226-Exigibilité.

23-Notion d'Autorisation de Programme

- 231-Définition
- 232-Valorisation de l'Autorisation de Programme

24-Notion de Crédit de Paiement -Définition

- 241-Illustration

CHAPITRE 3**25-Matrice des tableaux de bord**

- 251-Journaux
- 252-Balances
- 253-Bilans
- 254-Documents Budgétaires

EXEMPLES DE FORMALISATION DU REGLEMENT FINANCIER DANS LES PRINCIPAUX DOMAINES DE GESTION DE LA COLLECTIVITE LOCALE**31-Monographie des notions de Fonction/Politique/Action/AP-AE-Engagements par activité principale**

- 311-Domains de gestion relevant des techniques de l'ingénieur
 - Infrastructures routières
 - Constructions scolaires
- 312-Domains de gestion relevant de l'aide sociale
 - Aide sociale à l'enfance
 - Aide sociale générale
 - RMI
 - Santé Adultes et Enfance
- 313-Autres domaines de gestion
 - Affaires Agricoles, Forestières et Montagnardes
 - Action Economique et Développement Local
 - Sport et culture
 - Environnement
 - Transport

32-Illustration des Tableaux de Bord Financiers**33-Illustration des liens entre les différentes Comptabilités d'AP-AE-CP-Engagement-Mandatement en termes Réels comme Prévisionnels à partir de cas d'application**

*

Illustration du séminaire à partir de nombreux cas d'application applicables aux Collectivités Locales

ANNEXES**ANNEXES**

Monographie des notions de Fonction/Politique/Action/AP-AE-Engagements dans les 11 domaines de gestion visés

Maquette de Tableaux de Bord

5 Cas d'application portant sur les liens entre les différentes Comptabilités des AP-AE-CP-Engagement-Mandatement en termes Réels comme Prévisionnels